

À l'occasion des 30 ans du Comité européen pour la prévention de la torture (CPT), ce colloque examinera les influences, directes ou indirectes, du contrôle externe exercé par ce Comité dans les principaux secteurs relevant de ses missions depuis sa création.

Dans ce cadre, la Belgique sera considérée comme un cas type en raison du nombre et de la diversité des contrôles dont elle a fait l'objet: 10 visites du CPT en 30 ans avec une augmentation récente des visites *ad hoc* justifiées par des problèmes en milieu pénitentiaire, une déclaration publique en juillet 2017 et un arrêt pilote récent de la Cour européenne des droits de l'homme qui s'appuie sur les constatations du CPT.

Pour cette journée, seront retenus quatre enjeux tant structurels que pratiques dans des institutions emblématiques de détention que sont la prison, la psychiatrie et la police. Les intervenants ont été choisis parmi les membres des délégations du CPT et les acteurs directement concernés par ces visites pour tenter de cerner la difficile question de l'impact du contrôle externe des détentions.

Comité organisateur

- Julien Attuil-Kayser (DEI-Belgique)
- Mark Kelly (CPT-Irlande)
- Philippe Mary (ULB – CPT-Belgique)
- Marc Nève (Barreau de Liège - ex-CPT-Belgique)

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

- **Date:** vendredi 14 septembre 2018
- **Adresse:** **Salle Dupréel**
ULB - Campus Solbosch
Bâtiment S - 1^{er} étage
Avenue Jeanne, 44 à 1050 Bruxelles
- **Frais d'inscription:** **50 euros** (comprenant la pause-café et le déjeuner)
10 euros pour les étudiants.
- **Attestation de participation:** sur demande préalable à introduire au moment de l'inscription, les participants recevront une attestation de participation le jour du colloque.
- **Formulaire d'inscription** à renvoyer pour le 7 septembre au plus tard à thomas.rochet@ulb.ac.be

Nom:

Prénom:

Fonction:

Adresse:

Téléphone:

E-mail:

Je participerai au colloque du 14 septembre et je vire la somme de € sur le compte BE79 2100 4294 0033 avec la mention « 4RooCoooo26 - Colloque du 14 sept - Nom du participant ».



Le contrôle externe des détentions

Bilan de 30 ans
du Comité européen
de prévention de la torture

COLLOQUE - VENDREDI 14 SEPTEMBRE 2018

PROGRAMME DE LA JOURNÉE

8 h 45 ACCUEIL DES PARTICIPANTS

* * * * *

* * * * *

9 h 15 Introduction

- › Philippe Mary, membre du CPT au titre de la Belgique, directeur du Centre de recherches *Pénalité, sécurité & déviances*

Présidence : Julien Attuyl-Kayser, expert en monitoring des lieux de privation de liberté

Présidence : Marc Nève, ancien membre du CPT et membre du Conseil central de surveillance pénitentiaire

9 h 30 Prison : le rôle du CPT dans la mise en place d'un service garanti

- › Hans Wolff, membre du CPT au titre de la Suisse et médecin-chef du service de médecine pénitentiaire, Genève
- › Michel Jacobs, secrétaire général CGSP AMIO
- › Marc Dizier, directeur de la prison d'Andenne et président de l'Association des directeurs des prisons belges francophones
- › Discussion

13 h 30 Psychiatrie : internement en prison (annexes psychiatriques) et arrêt pilote de la CEDH

- › Catherine Paulet, experte auprès du CPT, membre du SPT
- › Johan Kalonji, psychiatre à la prison de Saint Gilles, assistant à l'Ecole de criminologie de l'UCL
- › Claire Dubois, membre du greffe de la CEDH
- › Discussion

16 h 00 Conclusions : table ronde transversale

- › Rudy Van de Voorde, conseiller du ministre de la Justice
- › Mark Kelly, 2e vice-président du CPT
- › Claude Debrulle, directeur général honoraire de la direction générale Législation, libertés et droits fondamentaux du SPF Justice
- › Sébastien Van Drooghenbroeck, professeur à l'Université Saint-Louis – Bruxelles et assesseur au Conseil d'État

10 h 45 PAUSE-CAFÉ

11 h 15 Prison : les violences et la fermeture des ailes C et D de la prison de Forest

- › Joan-Miquel Rascagneres, avocat, ancien membre du CPT au titre d'Andorre
- › Denis Bosquet, avocat, ancien président de la commission de surveillance de Forest-Berkendael
- › Marc-Jean Ghysels, bourgmestre de Forest
- › Discussion

14 h 45 Police : l'arrêt « Salduz » et les recommandations du CPT

- › Mark Kelly, membre du CPT au titre de l'Irlande, 2^e vice-président du CPT
- › Cedric Smeets, police fédérale
- › Delphine Paci, avocate et coprésidente de la section belge de l'OIP
- › Discussion

12 h 30 DÉJEUNER